

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 13 octobre 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 13 octobre 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 35 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 2 membres ont rejoint l'instance et 3 l'ont quittée.

Décision n°20221914

Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,

**Admissions en non-valeur**

Le Conseil d'Administration propose à l'Administrateur général les admissions en non-valeur demandées par l'ordonnateur pour un montant global de 35.99 euros, relative aux factures :

N°200002352 de 4.48€  
N°200002353 de 10.38€  
N°200002354 de 0.82€  
N°200002355 de 10.38€  
N°200002356 de 9.93€

*Nombre de présents : 22*  
*Nombre de pouvoirs : 6*  
*Total présents et représentés : 28*  
*Nombre de votants : 28*  
*Nombre d'abstentions : 0*  
*Total des suffrages exprimés : 28*

*Nombre de voix défavorables : 0*  
*Nombre de voix favorables : 28*

*X à l'unanimité des suffrages exprimés*  
 *à la majorité des suffrages exprimés*

**Grenoble INP**  
Institut polytechnique  
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet  
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00  
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

[www.grenoble-inp.fr](http://www.grenoble-inp.fr)

Yves MARECHAL  
Vice-président du conseil d'administration